

Arrêté

Fixant la composition de la commission de sélection pour le recrutement par la voie contractuelle d'agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) dans le corps des Adjoints Administratifs de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur à l'Université Polytechnique Hauts-de-France.

Le Président de l'Université Polytechnique Hauts-de-France,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu le décret n° 2005-38 du 18 janvier 2005 modifiant le décret n°95-979 du 25 août 1995 d'application de l'article de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée relatif à certaines modalités de recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 03 avril fixant au titre de l'année 2026 le nombre et la répartition des postes offerts aux concours communs pour le recrutement d'Adjoints Administratifs de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur dont les postes offerts par la voie contractuelle aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi,

ARRÊTE

Article 1^{er} : La commission de sélection pour le recrutement d'un-e Adjoint Administratif-ve de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur réservé aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi et organisé par l'Université Polytechnique Hauts-de-France, est composée ainsi qu'il suit :

Monsieur Philippe PUDLO, Vice-Président délégué pour une université durable et inclusive, Chargé de mission mobilité durable et handicap, Université Polytechnique Hauts-de-France

Madame Peggy COUDEVILLE, Conseillère professionnelle, CAP EMPLOI Grand Hainaut, Valenciennes

Madame Christelle LAUB, Responsable administrative et pédagogique, INSA Hauts-de-France

Madame Cécile ROSELLE, Chargée du Handicap du Personnel et de la GPEEC, Université Polytechnique Hauts-de-France.

Article 2 : Le Président de l'Université Polytechnique Hauts-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Valenciennes, le 18 mai 2026

